

Règlement "Le Mile & Five de L'Isle"

DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2022 – 09h00
2^{ème} édition

LE MILE DE L'ISLE
1609m
Chrono sur 1 Mile

LE FIVE DE L'ISLE
5000m
Course de 5km

Tour du lac de L'Isle Jourdain

A chacun sa distance

Informations & Inscriptions

Avec la participation de notre partenaire historique

foul&es
enjoy running

Classements individuels + challenge par équipe de 4

Dimanche 20 novembre 2022 – 9h00 L'Isle Jourdain (32)

Le club TRACKS Athlé – L'Isle Jourdain 32 organise sa deuxième édition du **Mile de L'Isle** le dimanche 20 novembre 2022 à partir de 9h00 autour du grand Lac de l'Isle-Jourdain. Cette année, le club intègre un second format de course : le **Five de l'Isle**.

Le Mile de L'Isle est une course pédestre chronométrée de 1 609 mètres sous forme de mini-championnat (phases qualificatives et finales) récompensant les meilleurs chronos par équipes de 4 (à l'issue des qualifications) et individuels (qualifications et finales réunies).

Le Five de L'Isle est une course pédestre chronométrée de 5 kilomètres.

1. Courses et programme

Tous les départs et arrivées des courses ont lieu sur la zone de l'entrée principale du Lac, à proximité de l'Office de tourisme.

Les adultes partiront en premier sur les deux formats de courses.

Cadencement des courses Adultes : phases qualificatives du Mile de L'Isle, puis Five de L'Isle, puis phases finales du Mile de L'Isle.

Courses Adultes et ados nés avant 2008 (départs par groupes de 5 à 15):

Five de L'Isle

10h00 : départ de tous les participants pour la course chronométrée de 5 kilomètres.

Mile de L'Isle

- 9h00 à 10h00 : qualifications Femmes et Hommes
 - Départ toutes les 5-10 min par groupe de 5 à 10 coureurs selon le nombre d'inscrits.
 - 5 meilleurs chronos individuels femmes et hommes qualifiés pour les finales
- 11h00-11h15 : finale Femmes
- 11h15-11h30 : finale Hommes
- 11h30-12h00 : podiums et récompenses

Les enfants partiront ensuite avec 3 courses selon les catégories.

Courses Enfants - Départ tous groupés, nés en 2007 et après :

- 12h00 : EA-PO Filles et Garçons nés entre 2012 et 2016
 - Course non chronométrée
 - Circuit de moins de 800m : l'organisation se garde le droit de stopper les jeunes athlètes de la catégorie EA (7-9 ans) au bout de 8 minutes d'effort (selon recommandations FFA) et de les accompagner jusqu'à la ligne d'arrivée.
- 12h10 : BE - Filles et Garçons nés entre 2010 et 2011
- 12h20 : MI - Filles et Garçons nés entre 2008 et 2009

A partir de 12h30 : tombola (tirage au sort dossards) suivie d'une restauration payante pour les spectateurs et participants (offerte aux bénévoles).

2. Inscriptions, classements et récompenses :

Inscriptions uniquement en ligne jusqu'au **jeudi 17 novembre** :

<http://www.tracks-athle.com/lemiledelisle/>

Inscription possible sur place le jour de la course, avec une majoration de 2€ sur le tarif d'inscription.
Retrait des dossards et puces à partir de 8h00 sur place le jour de la course.

- EA-PO (2012-2016) : gratuit
 - Autorisation parentale obligatoire
 - Pas de classement : pas de récompense

- BE (2010-2011) : 2 Euros
 - Autorisation parentale + questionnaire de santé OU licence obligatoires
 - Classement Individuel : 3 premières filles et les 3 premiers garçons récompensés**

- MI (2008-2009) : 2 Euros
 - Autorisation parentale + questionnaire de santé OU licence obligatoires
 - Classement Individuel : 3 premières filles et les 3 premiers garçons récompensés**

- ADULTES et ADOS (avant 2008) :
 - o **Five de L'Isle : 7 Euros**
 - Autorisation parentale pour les -18 ans + questionnaire de santé OU licence obligatoires
 - Classement individuel : 3 premiers au scratch Hommes et Femmes récompensés + le/la plus jeune athlète / le/la plus âgé(e)
 - Classement par équipe : première équipe récompensée (cumul des 4 chronos réalisés)
 - o **Mile de L'Isle : 5 Euros**
 - Autorisation parentale pour les -18 ans + questionnaire de santé OU licence obligatoires
 - Classement Individuel = meilleur chrono Femme + meilleur chrono Homme de la journée (qualifications et finales) + 3 premières Femmes et 3 premiers Hommes des finales
 - Classement par équipe = 3 premières équipes (cumul des 4 chronos réalisés pendant les qualifications)

3. Droits d'inscription :

Pour être complet, le dossier d'inscription devra contenir obligatoirement les pièces suivantes :

- le dossier d'inscription dûment complété et signé
- le règlement des droits d'inscription
- un certificat médical **pour les adultes** d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.
- Un questionnaire de santé **pour les mineurs** : questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur, réalisé conjointement par le mineur et par les personnes exerçant l'autorité parentale. Lorsqu'une réponse au questionnaire de santé conduit à un examen médical, l'inscription à la compétition nécessite la production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive.
ou bien d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :

- o Fédération des clubs de la défense (FCD),
- o Fédération française du sport adapté (FFSA),
- o Fédération française handisport (FFH),
- o Fédération sportive de la police nationale (FSPN)
- o Fédération sportive des ASPTT
- o Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),
- o Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT),
- o Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP)

Tout dossier incomplet ne pourra donner suite à une inscription au Mile de L'Isle ou de Five de L'Isle.

Toute inscription est ferme et définitive. Aucun remboursement ne sera effectué.

Pour prendre le départ, chacun doit juger de son état de forme et se sentir capable de courir la distance choisie. Dans le cadre du Mile & Five de L'Isle Adulte, le participant doit pouvoir tenir la distance totale potentiellement induite par le format d'un championnat (qualifications et finales).

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à World Athletics. Ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, une traduction en français doit être fournie.

Les mineurs doivent fournir une autorisation parentale signée par leurs parents pour pouvoir participer.

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle, de décision administrative, ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'association se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

En cas d'abandon, le concurrent doit obligatoirement prévenir les responsables de l'épreuve et leur remettre son dossard et sa puce sans franchir la ligne d'arrivée.

4. Dossards et puces

Le retrait des dossards et puces s'effectuera le jour de la course **à partir de 08h00** en zone départ des courses (zone entrée principale du Lac).

Pour le Mile de L'Isle, le dossard et sa puce devront être restitués à l'issue de la phase de qualification pour les non qualifiés et à l'issue des finales pour les finalistes. Pour toutes les autres courses, le dossard et sa puce devront être restitués à l'issue de l'épreuve.

Toute puce non restituée sera facturée 10€.

Le port du dossard est obligatoire sur la poitrine et ne peut en aucune manière que ce soit, être modifié, réduit de taille, partiellement visible. Le coureur qui n'observe pas cette règle sera disqualifié.

5. Sécurité, Orientation parcours et animation

Une vingtaine de signaleurs coordonnés par un Responsable de la sécurité du club TRACKS Athlé de L'Isle-Jourdain vous accueilleront et vous orienteront tout au long du parcours (Tour du Lac).

Le port de casques et/ou écouteurs audio pendant les courses est **strictement interdit**.

6. Mesures sanitaires – Covid-19

Les mesures sanitaires (port du masque, pass sanitaire, gestes barrières...) édictées par le gouvernement et la FFA (Fédération Française d'Athlétisme) et en vigueur à la date de l'épreuve seront strictement appliquées, tant au niveau du public que des coureurs.

Situation sanitaire et règles à appliquer à suivre sur <http://www.tracks-athle.com/lemiledelisle/>

7. Responsabilité

L'organisateur est couvert par une police d'assurance souscrite auprès de AIAC courtage via la FFA. Le simple fait de participer à la course implique le respect du règlement. En aucun cas, l'organisateur ne peut être tenu responsable d'incidents, d'accidents ou de vols pendant la manifestation y compris les défaillances consécutives à un mauvais état de santé.

8. Droits à l'image

Le participant autorise Le Mile & Five de L'Isle à utiliser son nom, son image, sa voix et sa prestation sur le parcours en vue de toute exploitation directe ou indirecte sur tout support. Des photos seront prises pendant la course et seront visibles sur <http://www.tracks-athle.com/lemiledelisle/>.

Les informations personnelles sont destinées à l'association TRACKS Athlé et à ses partenaires.